



DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2023

Délibération N° DEL_118_2023 – Musée des Ursulines – Signature d'une convention de prestation offre locale avec le CNAS

1 DOCUMENT – Publié le 22 décembre 2023

 **DEL_118_2023_Musee_conv_prestation_offre_locale_CNAS.pdf**
(.pdf, 87,1 KB)

 **TÉLÉCHARGER**



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON


Adresse postale :
Quai Lamartine 71018 CEDEX Mâcon.

Entrée du public :
Place Saint-Pierre.

L'accueil de l'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h 30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le service État civil Réglementation est ouvert du lundi au vendredi de 9 h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00.

Pour connaître les horaires d'ouverture des autres services municipaux, consultez la page dédiée.

 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

**ESPACE
PRESSE**

